



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANIMATION 2026**

**HALLOWEEN**

NOM .....

PRÉNOM.....

 .....

Courriel : .....

ACTIVITÉ .....

Métrage 3 mètres  6 mètres

**Tarifs des redevances :**

**1.30 le mètre linéaire**

**1.30 pour l'eau et 1.30 pour l'électricité**

**Règlement :**

**Par chèque à l'ordre du trésor public**

**Virement :**

**Espèce :**

Électricité :  OUI  NON

Si oui prévoir un adaptateur

Eau : :  OUI  NON

Si oui prévoir raccordement et tuyau

La ville de Mérignac ne prête aucun matériel.

**Date Fête nationale :**

**Samedi 31 octobre**

Lieu de l'animation : Place Charles de Gaulle

Horaire d'installation : 16H

Ouverture de la manifestation au public 18H à 22H

**Informations réglementaires :**

La redevance sera à acquitter auprès du Régisseur placier pour l'ensemble des jeudis festifs en amont avant le 15 juin 2026.

La ville demande un chèque de caution de 100 Euros à l'ordre du Trésor public. Ce chèque sera encaissé si vous êtes absent sans justificatif.

Dossier à envoyer avant le 14 mars 2026.

Réponse de l'administration le 20 mars 2026.

Lors de votre inscription vous devez nous fournir les documents à jour :

- Extrait K-BIS
- Assurance sur le Domaine Public
- Carte de commerçants non sédentaire si vous ne résidez pas sur la commune
- Copie du récépissé de la déclaration d'activité concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origines animales (activités non soumises à agrément sanitaire) : Cerfa numéro 13984\*06 - République française
- Une copie de votre pièce d'identité

**Envoi du dossier :**

Soit par courrier à l'adresse ci-dessous :

Service commerces et événementiels de proximité

Mairie de Mérignac

60 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny

33700 MÉRIGNAC

Soit par mail sur la boîte de service : [commerce.proximite@merignac.com](mailto:commerce.proximite@merignac.com)

**Seuls les dossiers complets seront traités.**

Nos manifestations sont zéro déchet.

Chaque commerçant doit démonter son stand après chaque animation et laisser l'emplacement propre.